

Unité 6

Les institutions politiques françaises

Texte A. La Constitution du 4 Octobre 1958

Art. 1er. - La France est une République indivisible, ~~légale~~, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée.

La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ~~ainsi~~ qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

Titre I – de la Souveraineté

Art. 2. - La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, ~~bleu, blanc, rouge~~, rouge, blanc, rouge.

L'hymne national est la "Marseillaise".

La devise de la République est "Liberté, ~~Egalité~~, Fraternité".

Son principe est : gouvernement du peuple, ~~par~~ ~~du~~ peuple et pour le peuple.

Art. 3. - La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, ~~égal~~ ~~secret~~.

Titre II - Le Président de la République

Art. 5. - Le Président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'État. [...]

Art. 6. - Le Président de la République est élu pour ~~sept~~ ^{cinq} ans au suffrage universel direct. [...]

Art. 8. - Le Président de la République nomme le Premier Ministre. Il met fin à ses fonctions sur la présentation par celui-ci de la démission du Gouvernement.

Sur la proposition du Premier Ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions.

Art. 9. - Le Président de la République préside le Conseil des Ministres.

Art. 10. - Le Président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée. [...]

Art. 12. - Le Président de la République peut, après consultation du Premier Ministre et des Présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale. [...]

Art. 14. - Le Président de la République accrédite les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires auprès des puissances étrangères ; les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires étrangers sont accrédités auprès de lui. [...]

Titre III - Le Gouvernement

Art. 20. - Le Gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation. [...]

Art. 21. - Le Premier Ministre dirige l'action du Gouvernement. Il est responsable de la Défense Nationale. Il assure l'exécution des lois. [...]

Titre IV - Le Parlement

Art. 24. - Le Parlement vote la loi. Il contrôle l'action du Gouvernement. Il évalue les politiques publiques.

Il comprend l'Assemblée nationale et le Sénat. []

Art. 26. - Aucun membre du Parlement ne peut être poursuivi, recherché, arrêté, détenu ou jugé à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions. [...]

Art. 33. - Les séances des deux assemblées sont publiques. Le compte rendu intégral des débats est publié au Journal officiel. [...]

Titre VIII - De l'autorité judiciaire

Art. 64 - Le Président de la République est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire.

Il est assisté par le Conseil Supérieur de la Magistrature.

Une loi organique porte statut des magistrats.

Les magistrats du siège sont inamovibles. [...]

Texte B. Les institutions politiques françaises

La France s'est dotée depuis plus de cinquante ans de solides institutions. La Constitution de la Ve République, adoptée en 1958 par référendum sous la présidence du général de Gaulle, définit l'organisation de l'Etat, définit les règles du jeu entre ses diverses institutions

et assure le bon fonctionnement de la vie politique.

La Constitution précise que le Président de la République, le chef de l'Etat, fixe les grandes orientations politiques du pays. Il est élu pour ^{cinq} sept ans au suffrage universel direct ; le président promulgue les lois au référendum. Il a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale après consultation du Premier ministre et des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Le Président nomme le Premier ministre (chef du gouvernement) et sur proposition de celui-ci, il nomme également les membres du gouvernement. Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation, il est responsable devant l'Assemblée nationale. Le gouvernement est issu de la majorité politique résultant des élections législatives. Pour pouvoir gouverner, le Premier ministre doit en effet disposer à l'Assemblée nationale d'une majorité des députés. Alors que le gouvernement détient le pouvoir exécutif, le parlement représente le pouvoir législatif.

Le Parlement est composé de deux assemblées : l'Assemblée nationale, élue pour cinq ans au suffrage direct, et le Sénat, élu pour neuf ans au suffrage indirect, avec renouvellement par tiers tous les trois ans.

Le Parlement vote les lois, ratifie les traités internationaux et peut se voir confier par le président de la République la révision de la Constitution.

Le Conseil constitutionnel comprend 9 membres nommés pour neuf ans. Il contrôle la constitutionnalité des lois et les procédures électorales.

I. Lisez les questions et répondez d'après le contenu de texte A et B

1. Quelle est la structure du gouvernement français ?
2. Quelles sont les fonctions que ses représentants doivent accomplir ?
3. Est-ce que le Premier ministre peut cumuler des fonctions ?
4. Quel est le rôle du Président ?

II. Relisez les deux textes et comparez-les. Dites par quoi ils se ressemblent et par quoi ils sont différents.

III. Comparez les attributions du Président de la République Française à celles du Président de la République de Moldova. Consultez la Constitution de votre Etat.

IV. Replacez les verbes ci-contre en faisant les modifications nécessaires

La Franceune République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle..... l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle.....toutes les croyances.	respecter être assurer
La souveraineté nationale..... au peuple qui l'..... par ses représentants et par la voie du référendum. Aucune section du peuple ni aucun individu ne s'en attribuer l'exercice.	pouvoir appartenir exercer
Les partis et les groupements politiques à l'expression du soufrage. Il se et leur activité librement. Ils respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.	concourir former exercer devoir
Le Résident de la République.....aux emplois civils et militaires. Une loi organique..... d'autres emplois auxquels il est pourvu en Conseil des Ministres ainsi que les conditions dans lesquelles le pouvoir de nomination du Président peut être par lui..... pour être exercé en son nom.	déléguer déterminer nommer
La fonction de membre du Gouvernement avec l'exercice de tout mandat parlementaire. Une loi organique les conditions dans lesquelles il est pourvu au remplacement des titulaires de tels mandats. Le Premier ministre peut à titre exceptionnel..... le Président de la République pour la présidence du Conseil de Ministre.	suppléer être incompatible fixer

Le Parlement.....de plein droit en deux sessions ordinaires par an. Hors les cas dans lesquels le Parlement se réunit de plein droit, les sessions extraordinaires..... et closes par décret de Président de la République. Les membres du Gouvernement	être ouvert demander se réunir
Le Président de la République..... garant de l'Indépendance de l'autorité judiciaire. Il..... par le Conseil supérieur de la magistrature. Une loi organique statut des magistrats. Les magistrats du siège	être entendu être (2) être assisté porter
L'article 3..... que la souveraineté nationale..... au peuple et la Constitution..... le suffrage de manière à la réalisation de ce principe fondateur.	n'appartenir organiser proclamer permettre
Le système politique français se..... du système américain où l'absence de Premier ministre les ministres sous la coupe directe du Président et du parlementarisme à l'anglaise où le chef d'Etat ne..... qu'un rôle politique marginal.	placer jouer démarrer
Le statut des ministres..... selon les critères d'analyse : il une hiérarchie protocolaire qui ne pas toujours le rang et l'importance réelle du ministre.	réfléchir exister adopter
Le Conseil des ministres par le chef de l'Etat; le Conseil se..... chaque semaine le mercredi et définitivement projet de loi et décrets.	réunir adopter étreindre présider

V. Mettez au lien des points les prépositions convenables : *en* (2) ; *d'* ; *de* (3) ; *avec* ; *par* ; *à* ; *dans* (2).

L'exécutif a été politiquement aidé sa tâche..... l'opinion publique.

Le second type contrôle est plus efficace.

Le Chef de l'Etat nomme le Premier ministre et conjointement..... celui-ci les ministres.

La convention commencera travailler à partir du mois de septembre.

Il revient aux Européens trouver des solutions qui leurs permettraient contourner l'obstacle des langues. Cette revue s'implique la diffusion de la langue française.

Dès 1965 les Français adhèrent ... masse au processus de désignation du chef de l'Etat au suffrage universel.

En France, le Conseil..... Etat ne peut se prononcer que latéralement..... matière administrative.

VI. Mettez au lien des points les articles nécessaires : *un* (3) ; *une* (2) ; *la* ; *aux* (2) ; *l'* (2) ; *des* (3) ; *au* (2) ; *du*.

La réussite de la V^e République française tient à ce qu'elle est constituée d'..... succession de compromis et d'..... mélange de recettes.

Même si politique ne peut et ne doit être jungle sans foi ni loi, il est nécessaire qu'elle conserve espace autonome.

Une constitution doit être capable de s'ajuster besoins nouveaux du pays et circonstances changeantes. Le gouvernement contrôle..... ordre du jour et

organisation débats.

Le recours référendum pour modifier la Constitution a donné lieu à d'intenses polémiques.

La V^e République a connu gouvernements de la coalition et périodes de parti dominant.

Le Premier ministre français est homme Président, il est subordonné chef de l'Etat.

VII. Choisissez la variante correcte :

1. L'exécutif a été *juridique / juridiquement / judiciairement* aidé dans sa tache par le Conseil constitutionnel.
2. A partir de 1965 le Président français dispose d'une représentativité populaire *incontestablement / incontestable / contesté*.
3. Contrairement à la Grande Bretagne, la France est *fortement / forte / fort* attaché au principe d'une constitution écrite, *solennellement / solennelle / solennel* et rigide.
4. Les institutions européennes devraient subir des modifications plus *profondément / profonde / profondes*.
5. Le Conseil des ministres se réunit chaque semaine le mercredi et adopte *définitivement / définitive / définit* des projets de loi et des décrets.
6. Si l'équilibre géopolitique du système des relations internationales est rompu le *système subit démantèlement / inévitable / inévitablement une mutation profonde*.

Le droit interne régit *uniquement / unique / seul* les ressortissants d'une nation déterminée par contre le droit international régit les rapports entre Etats.

VIII. Retrouvez à quel type de pouvoir ces titres de journaux font référence.

- Référendum sur la fédéralisation de la Moldova : c'est non !
- Création d'une zone transfrontalière de libre-échange : s'est possible !
- Non à l'optimisation dans l'enseignement !
- Entretien emblématique à l'Élysée.
- Le Garde des Sceaux (Le Ministre de la Justice) présente son projet de réforme au gouvernement.

IX. A l'occasion d'une rencontre internationale des étudiants français en Sciences politiques on vous interroge sur les institutions politiques de la République de Moldova. Formez des groupes et jouez la scène.

X. Si j'étais Premier ministre....

Inauguré par Magna International Inc. En 1995, le fonds de bourses d'études Magna pour le Canada permet aux étudiants de montrer comment on pourrait bâtir un meilleur Canada à l'occasion d'un concours qui s'appelle « Si j'étais Premier ministre ... ».

Des solutions novatrices, des idées originales sont proposées pour améliorer les conditions de vie.

A l'exemple de ce concours nous vous proposons